

La lettre pro

L'actu santé pour les pros de Centre-Val de Loire



N°2 - 20 octobre 2023

À la une

Orléans est désormais CHU : les pro sont enthousiastes



La création d'un nouvel outil de formation universitaire et médical, c'est vous qui en parlez le mieux et vous êtes enthousiastes ! A l'occasion de la création du CHU d'Orléans, nous vous avons donné la parole. « C'est un grand espoir pour la région, on aura des internes et des externes. On a des déserts médicaux énormes. Avec le CHU, on espère avoir plus de médecins dans le département, qui sont formés, pour qu'ils restent et s'installent. A Montargis, on est prêt à former les jeunes en complémentarité avec le CHU. Déjà dans le cadre du GHT on travaille sur des collaborations avec Orléans, notamment en cardiologie et d'autres spécialités sont à venir. On sera encore plus forts », s'exalte le Dr Walid Nicolas, chef de service réanimation du centre hospitalier de Montargis et vice-président de la CME. « L'universalisation du CHR d'Orléans est vue d'un bon œil par la communauté médicale du centre hospitalier de Châteauroux-Le Blanc car cette création augmentera le nombre d'Internes à repartir dans la région. Aujourd'hui, Châteauroux accueille moins d'internes : c'est trop compliqué pour les internes puisqu'ils empruntent une route départementale. Les internes aiment être sur des terrains de stage où ils peuvent facilement

avoir accès à leur faculté. Entre Orléans et Châteauroux, il y a une autoroute et en 1h30 maximum un interne partant de Châteauroux rejoint Orléans. Aujourd'hui, les jeunes castelroussins préfèrent faire leur étude de médecine à Limoges, plus accessible, seulement à 1h15 », explique le Dr Gilbert Mekondji, président de la CME du centre hospitalier de Châteauroux. A Tours aussi, on voit du positif ! « C'est une belle opportunité pour les jeunes d'avoir deux centres de formation, cela va faire venir des professionnels sur Orléans et créer des opportunités de postes. On va peut-être nommer des universitaires qui ne l'auraient pas été ailleurs. Des PU-PH ou des MCU-PH plus jeunes... il faut que les jeunes profitent de cette opportunité-là. Entre Tours et Orléans, il faudra simplement travailler intelligemment », confie le Dr Delphine Dubillot-Bigot, médecin pédiatre-néonatalogue au CHRU de Tours.

Depuis jeudi dernier, le CHU d'Orléans existe bel et bien. Une décision importante pour le territoire et la région. A ce jour, seuls deux CHR demeuraient « non-CHU » : Orléans et Metz-Thionville. Dès septembre 2023, des étudiants ont été pour la première fois accueillis en 2e année de médecine sur le site d'Orléans. La maquette de la 3e année est prête pour la rentrée 2024-2025, date à laquelle le 1er cycle de médecine sera donc complet. Il sera alors évalué par le HCERES. A terme, en cumulant les efforts de Tours et d'Orléans, ce sont 500 médecins qui seront formés chaque année. Pour cela il faut augmenter entre autres les nombres de PU-PU ! Sept PU-PH sont déjà en route pour Orléans. L'année 2024 sera également marquée par des nominations de PU-PH ou MCU-PH en néphrologie, hématologie biologique, médecine nucléaire. Plusieurs autres candidats sont également en cours d'audition en vue d'un éventuel recrutement dans les spécialités suivantes : physiologie, chirurgie orthopédique, chirurgie digestive, gynécologie-obstétrique, procréation médicalement assistée, psychiatrie... Un projet de recherche en santé a d'ores et déjà été défini en lien avec Tours. Enfin, un projet médical d'établissement et des projets de service aboutiront d'ici la fin de l'année 2023.

La météo sanitaire

Le bulletin régional de situation épidémiologique produit par la Cellule régionale de Santé publique France en région Centre-Val de Loire en semaine 41-2023 (du 09/10/2023 au 15/10/2023), [à consulter ici](#).

Surveillance régionale des infections respiratoires aiguës :

- Bronchiolite chez les moins de 2 ans : ça y est, notre région entre en phase pré-épidémique, comme quatre autres régions. Trois régions sont entrées en phase épidémique.

L'augmentation de l'activité hospitalière liée à la bronchiolite observée dans la région se poursuit. En semaine 41, 78 enfants de moins de 2 ans ont été vus aux urgences pour bronchiolite, la plupart âgés de moins de 1 an. 24 d'entre eux ont été hospitalisés. C'est le moment de rappeler aux parents l'importance des gestes barrière, en complément de l'immunisation proposée aux plus jeunes, massivement choisie par les parents mais comme indiqué dans notre numéro précédents les stocks de ce nouveau médicament sont tendus.

- COVID-19 : Une diminution des indicateurs hospitaliers et virologiques était observée. On rappelle que la vaccination est ouverte.

- Grippe : Comme pour l'ensemble des régions de France hexagonale, les indicateurs grippe en Centre-Val de Loire sont à leur niveau de base. La vaccination démarre cette semaine.

Quant aux autres surveillances régionales :

- ⚠ Monoxyde de carbone : attention c'est la période de redémarrage des appareils de chauffage. Une intoxication au monoxyde de carbone a eu lieu il y a quelques jours dans le Loiret. Depuis début 2005, ces intoxications sont surveillées en région Centre-Val de Loire, via les services de secours et d'urgence, les délégations départementales de l'ARS Centre-Val de Loire, le Centre Anti-Poison d'Angers et les services communaux d'hygiène et de santé. Toute intoxication au monoxyde de carbone doit être déclarée sans délai au Centre Anti-Poison d'Angers (téléphone : 02.41.48.21.21 - fax : 02.41.35.55.07) qui effectue une enquête médicale et qui transmet le signalement à la plateforme régionale d'urgence et d'alertes sanitaires de l'ARS. En 2021, 43 signalements d'intoxication au monoxyde de carbone ont été recensés en région Centre-Val de Loire, impliquant 144 personnes dont 2 en sont décédées. Plus d'informations [par ici](#).

- Gastro-entérite et diarrhées aiguës : Les indicateurs se stabilisent. L'activité hospitalière liée aux gastro-entérites était inférieure à celles observées en 2021 et en 2022 sur la même période.

- Arboviroses : Depuis le début de la surveillance renforcée dans la région, 45 cas d'arboviroses, tous confirmés pour la dengue ont été identifiés en Centre-Val de Loire. Tous ces cas étaient importés. Aucun cas de Chikungunya ou de Zika n'a été rapporté sur la région depuis le 1er mai 2023. On rappelle qu'en cas d'arbovirose il faut prévenir immédiatement l'ARS et expliquer au patient malade et à ses proches qu'ils doivent impérativement se protéger des piqûres de moustique, pour éviter des contaminations autochtones.

Rappel : tout événement susceptible d'avoir un impact sur la santé de la population ou sur le fonctionnement de l'offre de soins doit faire l'objet d'un signalement à l'Agence Régionale de Santé. Le point focal régional est destiné aux professionnels, il est joignable 24h/24 7j/7 au 02 38 77 32 10.

Généralistes, pédiatres : devenez médecin sentinelle



La surveillance des infections respiratoires aiguës (IRA) pour la saison hivernale 2023-2024 débute ! Pour cela, Santé publique France s'appuie sur un large réseau de partenaires, incluant le réseau Sentinelles (Inserm - Sorbonne Université), qui fonctionne grâce à la participation volontaire de médecins généralistes et pédiatres. Actuellement, 36 médecins généralistes et 2 pédiatres participent à la surveillance Sentinelles des IRA chaque semaine en Centre-Val de Loire. Afin de pouvoir suivre plus précisément les épidémies à l'échelle régionale, nous recherchons 20 nouveaux médecins généralistes et 4 pédiatres en Centre-Val de Loire. Les médecins Sentinelles permettent aussi la surveillance d'autres indicateurs de santé (diarrhées aiguës, IST bactériennes, actes suicidaires, etc.), et peuvent contribuer à la recherche en médecine générale. Vous êtes intéressé.e pour participer à la surveillance Sentinelles ? Contactez l'épidémiologiste en charge de votre région, Audrey Le Hegaret : audrey.lehegaret@iplersp.upmc.fr.

Focus Prévention

Vaccination contre la grippe, c'est parti !



La campagne de vaccination contre la grippe a démarré le 17 octobre 2023. On rappelle que les personnes éligibles à la vaccination contre la grippe sont : les personnes âgées de 65 ans et plus ; les personnes de moins de 65 ans, y compris les enfants dès l'âge de 6 mois, souffrant de certaines maladies chroniques (liste des personnes éligibles dans le calendrier des vaccinations) ; les femmes enceintes ; les personnes souffrant d'obésité sévère ; les personnes séjournant dans un établissement de soins de suite ou dans un établissement médico-social d'hébergement quel que soit leur âge. Nouveau ! En 2023, la vaccination contre la grippe saisonnière peut désormais être proposée aux enfants de 2 à 17 ans révolus sans comorbidité.

La vaccination antigrippale c'est aussi pour vous les pro ! Vous êtes au contact régulier et prolongé avec des personnes à risque de grippe sévère, comme d'ailleurs les aides à domicile des personnes vulnérables. Ne tardez pas, vaccinez-vous ! Plus d'informations [en suivant ce lien.](#)

Prévenir le risque radon dans l'Indre

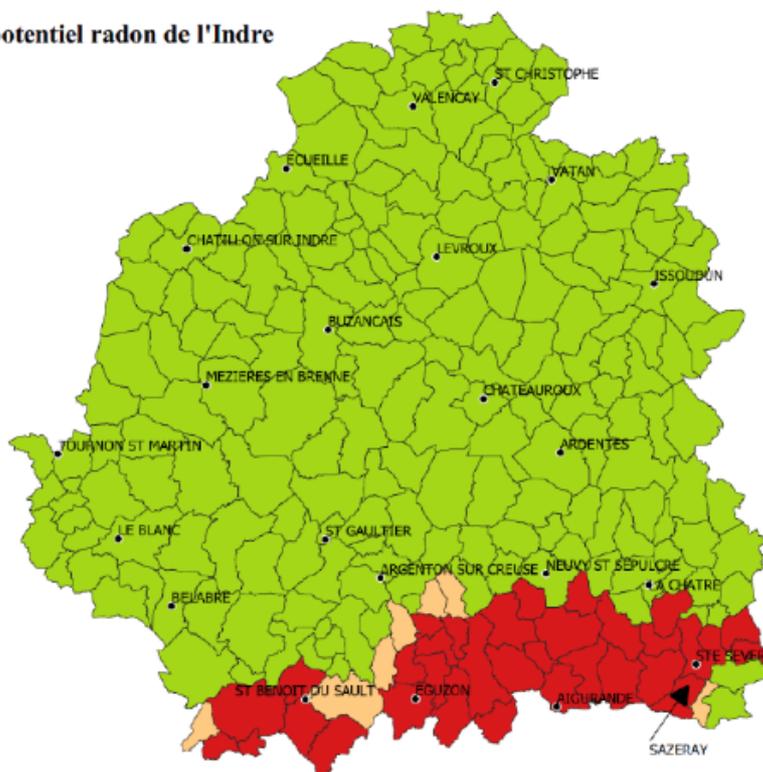
Délimitation des zones à potentiel radon de l'Indre

Communes en Zone 2 :

Bazaiges
Ceaulmont
Chavin
Malicornay
Parnac
Saint-Benoit-du-Sault
Tilly
Vigoulant

Communes en Zone 3 :

Aigurande
Badecon-le-Pin
Baraize
Beaulieu
Bonneuil
Briantes
Chaillac
Chassignolles
Cluis
Crevant
Crozon-sur-Vauvre
Cuzlon
Eguzon-Chantôme
Feusines
Fougerolles
Garglisse-Dampierre
La Buxerette
La Châtre-Langlin
Lignerolles
Lourdoux-Saint-Michel
Montchevier
Mouhers
Orsennes
Pommiers
Pouligny-Notre-Dame
Pouligny-Saint-Martin
Roussines
Saint-Denis-de-Jouhet
Sainte-Sévère-sur-Indre
Saint-Plantaire
Sazeray
Urciers

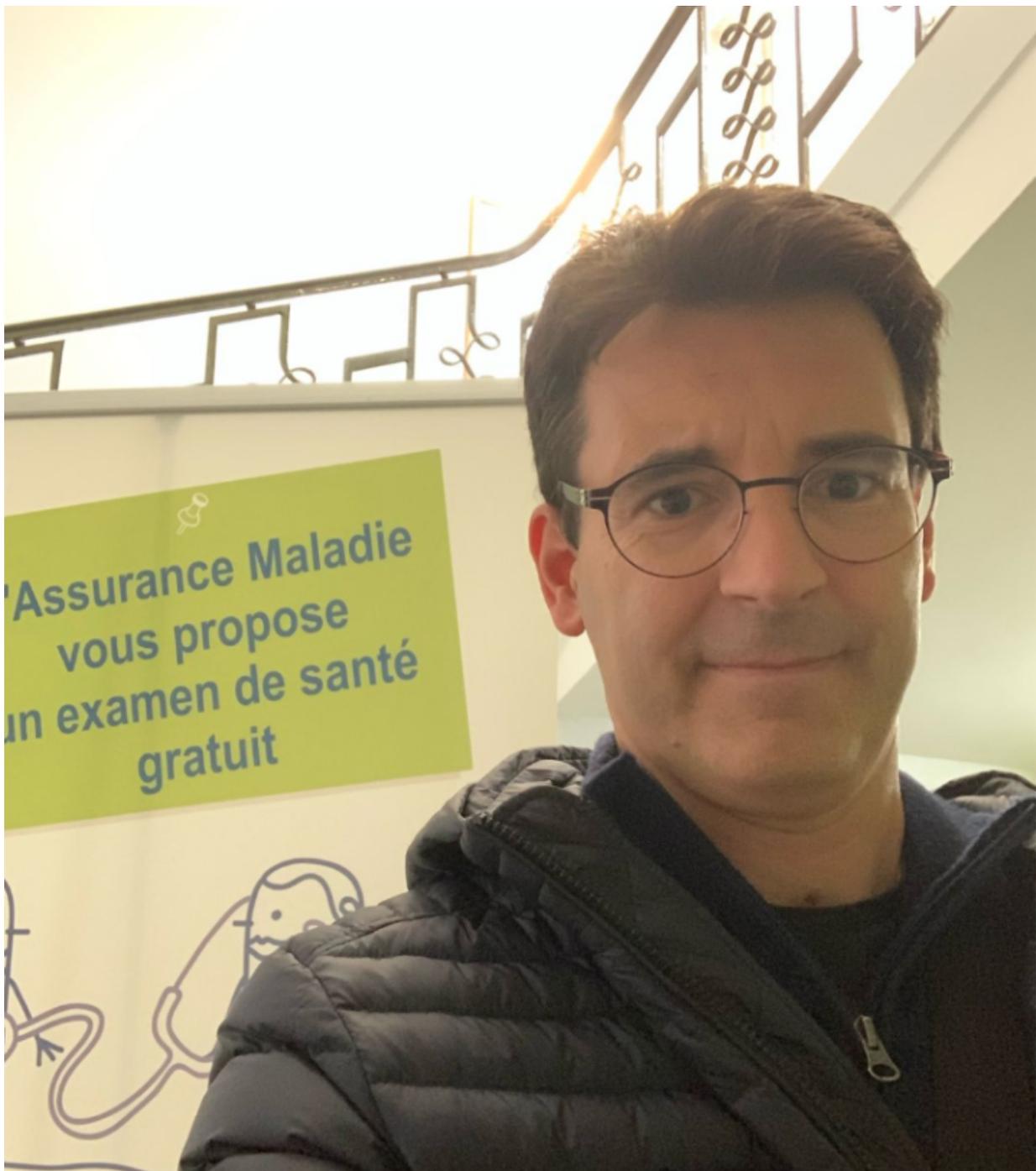


Vous le savez, le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle présent partout à la surface de la planète mais plus spécifiquement dans les sous-sols granitiques et volcaniques. Le radon est reconnu par le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) comme un agent cancérigène pulmonaire certain pour l'Homme. Le risque de développer un cancer du poumon augmente fortement, de l'ordre de 20 fois plus, lorsqu'un fumeur est exposé au radon. Dans l'air extérieur, le radon est dilué rapidement et sa concentration reste généralement faible. Dans des espaces plus confinés, il peut s'accumuler dans l'air intérieur. On observe généralement des concentrations plus élevées en hiver lorsque l'atmosphère dans les bâtiments est plus confinée.

Des réunions publiques pour vos patients ont commencé à être organisées dans les communes concernées (Cluis le 18 octobre, Sainte-Sévère le 19 octobre, la Châtre-Langlin le 15 novembre) par l'ARS, l'ASN et l'association CAP Tronçais. Un kit de mesure gratuit pour mesurer la quantité de radon de leur logement est remis aux habitants volontaires. CAP Tronçais accompagne les volontaires dans l'utilisation du kit et propose des conseils sur les gestes à adopter pour améliorer la qualité de l'air intérieur de leur logement (aération, ventilation ...).

Des kinés s'engagent pour prévenir le mal de dos

L'URPS des masseurs-kinésithérapeutes de et l'Assurance maladie poursuivent l'opération "Protège ton dos" visant à sensibiliser les jeunes de 8 à 12 ans et leurs parents à la santé de leur colonne vertébrale et à repérer certains troubles posturaux. Les kinés Mickaël DUVEAU Hoarau et Arnaud Pincant El en parlaient récemment [sur LinkedIn](#).



L'occasion de rappeler certains outils pratiques pour vos patients, réalisables sans matériel particulier, ils sont [par ici](#).

Vers un mois sans tabac et des lieux de santé sans tabac

Le mercredi 1er novembre 2023, Mois sans tabac redémarre ! Une occasion à ne pas manquer pour vos patients qui ont besoin d'aide pour arrêter de fumer. Des outils d'aide à l'arrêt sont mis à leur disposition, notamment [sur le site internet dédié](#) et sur l'application Tabac info service.

En parallèle, on déploie dans la région le dispositif Lieu de santé sans tabac (LSST). Responsables de structures, vous êtes intéressé par cette initiative ? Branchez-vous au webinaire le jeudi 30 novembre 2023 de 14h à 16h30 organisé par l'ARS. Echangez avec des

établissements engagés dans la démarche, identifiez les leviers pour mettre en œuvre le programme chez vous. Webinaire ouvert à tout professionnel intéressé ou acteur de la démarche, tous métiers confondus : professionnels médicaux, paramédicaux, direction, administratifs... Inscriptions [en suivant ce lien](#) avant le 21 novembre 2023.

WEBINAIRE

LIEUX DE SANTE SANS TABAC

Jeudi 30 novembre 2023
En visioconférence
14h – 16h30

PROGRAMME

- Intervention du RESPADD
- Présentation d'un établissement labélisé par le RESPADD
- Retour sur votre expérience de LSST – *partage en sous-groupes*



Réservation obligatoire via ce [formulaire d'inscription](#).
Une question? contactez
mariana.landaverde-
lopez@mazars.fr; 06 61 09 69 36

QR code inscription
webinaire LSST :



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Ministère
de la Santé
et de la Prévention

Lieu de santé
sans tabac

ars mazars
Agence Nationale de Santé
Cofin. 100 % de L'Etat

Addictions - penser aux associations d'entraide entre pairs



Vous comptez parmi vos patients un grand nombre de personnes ayant une consommation de drogue, tabac et/ou alcool qui nuit fortement à leur santé et vous rencontrez bien souvent un refus de leur part de s'engager dans une prise en charge. Savez-vous que vous pouvez aussi leur parler des associations d'entraide entre pairs ? En Centre Val de Loire, nous avons notamment l'association "[Alcool Addictions Vie Libre](#)" qui regroupe des consommateurs guéris, des abstinents volontaires, leurs familles, leurs proches et autres sympathisants. Les bénévoles peuvent se déplacer à domicile pour rencontrer la personne et ses proches. Membre de la FRAPS (région Centre-Val de Loire) et de la Fédération addiction, le comité régional est présent dans nos 6 départements et est agréé "association d'utilisateurs des services hospitaliers". L'ARS soutient le Mouvement Vie Libre à hauteur de 30 000 euros en 2023. Pour contacter l'association : vielibre.cr.centre@orange.fr.

En bref

Le plan Vigipirate relevé au niveau « Urgence attentat »

L'actualité dramatique de ces derniers jours a conduit les autorités à relever la posture Vigipirate au niveau « Urgence attentat ». Ce dispositif renforce la sécurité des bâtiments publics avec une attention particulière sur les établissements scolaires, sur les établissements de santé, médico-sociaux et sociaux, les lieux de culte. Il est très important d'appliquer les mesures prévues dans le plan. Pour toute question, on vous rappelle la [circulaire dédiée](#).



La maternité de Vendôme est désormais publique



Mi-septembre, le CH de Vendôme-Montoire a officiellement repris les activités de maternité de la clinique du Saint-Coeur (groupe AVEC) à Vendôme. Ce transfert fait suite à une décision du groupe AVEC de se séparer de son autorisation de fonctionnement de sa maternité fin 2022 suite à des problèmes d'effectifs et de déficit d'exploitation. Ce transfert a été réalisé suite à un accompagnement renforcé de l'ARS en articulation très étroite avec les élus. Le Président de la République puis le ministre de la Santé François

Braun avaient confirmé cet objectif de transfert de la maternité lors de deux visites à Vendôme. Le Vendômois conserve ainsi un service de maternité, géré par le centre hospitalier. Rien ne change pour les parturientes : le service demeure dans les locaux de la clinique. Les salariés qui le souhaitent sont repris par le service public hospitalier. Pour le moment, les effectifs permettent de ne pas devoir enclencher des plages de fermeture, alors que celles-ci étaient devenues très fréquentes au cours des derniers mois.

Recruter un assistant médical : "Cela m'a changé la vie"

Le Dr Sylvaine Le Liboux, médecin généraliste au sein de la MSP de Valençay (Indre) revendique être la première en France à avoir embauché une assistante médicale. « Cela m'a changé la vie, chaque médecin devrait avoir une assistante médicale à temps plein ». Dans le département de l'Indre, 25% des médecins généralistes ont un assistant médical. « Un MedGé n'a pas les moyens d'avoir une secrétaire. Les assistants médicaux s'occupent de l'administratif mais aussi du médical, ils peuvent effectuer les débuts ou fins de consultation, mais aussi des ECG, des bilans mémoire ou des arrêts de travail par exemple ». Le Dr Le Liboux a recruté une infirmière sur ce poste. « Elle ouvre le dossier du patient, vérifie son parcours de soins, qu'il s'est bien rendu à sa consultation spécialisée. Elle effectue ce travail précieux avant la consultation. Je peux prendre 4 ou 5 personnes par jour en plus sans travailler plus ». Un avantage aussi pour les jeunes générations : « les jeunes veulent avoir une vie privée, l'assistant permet d'optimiser son temps médical ». Dans ce département dans lequel les médecins généralistes ont 2000 patients en moyenne, cette nouvelle possibilité est plus que nécessaire. A noter : la première année, l'assistant médical est rémunéré à 100 % par la CPAM.



Inauguration d'une Maison de santé intercommunale à Illiers-Combray



La ministre Agnès Firmin Le Bodo, chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé, s'est rendue à Illiers Combray (Eure-et-Loir) lundi 16 octobre pour l'inauguration d'une Maison de santé intercommunale. La Communauté de communes « Entre Beauce et Perche » avait acquis un ancien cabinet d'exercice médical regroupé, qui a été transformé et réhabilité en une Maison de santé intercommunale qui compte actuellement 6 professionnels de santé : 2 médecins généralistes, 4 infirmières dont une Infirmière en Pratique Avancée (IPA), et également un psychologue. L'un des deux médecins travaille avec une Assistante médicale. Une table-ronde a suivi cette inauguration, en présence des professionnels de santé et des présidentes des deux CPTS - du Pays Chartrain et du Nord-Ouest de l'Eure-et-Loir. Table-ronde au cours de laquelle Mme Firmin Le Bodo a souligné l'importance de l'exercice regroupé, mode de pratique aujourd'hui plébiscité par les jeunes professionnels, facteur d'attractivité évident. Elle a encouragé l'équipe à se constituer en Maison de Santé Pluridisciplinaire pour obtenir des moyens financiers utiles à son développement. Elle a tenu à rappeler que l'accès aux soins dans les territoires passait aussi par l'accélération du recrutement d'Assistants médicaux (6 000 de plus d'ici fin 2024) et la couverture totale de la France par des CPTS. La ministre a salué l'exemple de cette Maison de santé, au sein de laquelle exerce par exemple la 1ère Infirmière en Pratique Avancée d'Eure-et-Loir, qui a fait part de son expérience avec enthousiasme.

CPTS : la région bientôt totalement couverte !

Niveau de maturité des CPTS et couverture du territoire - avril 2023

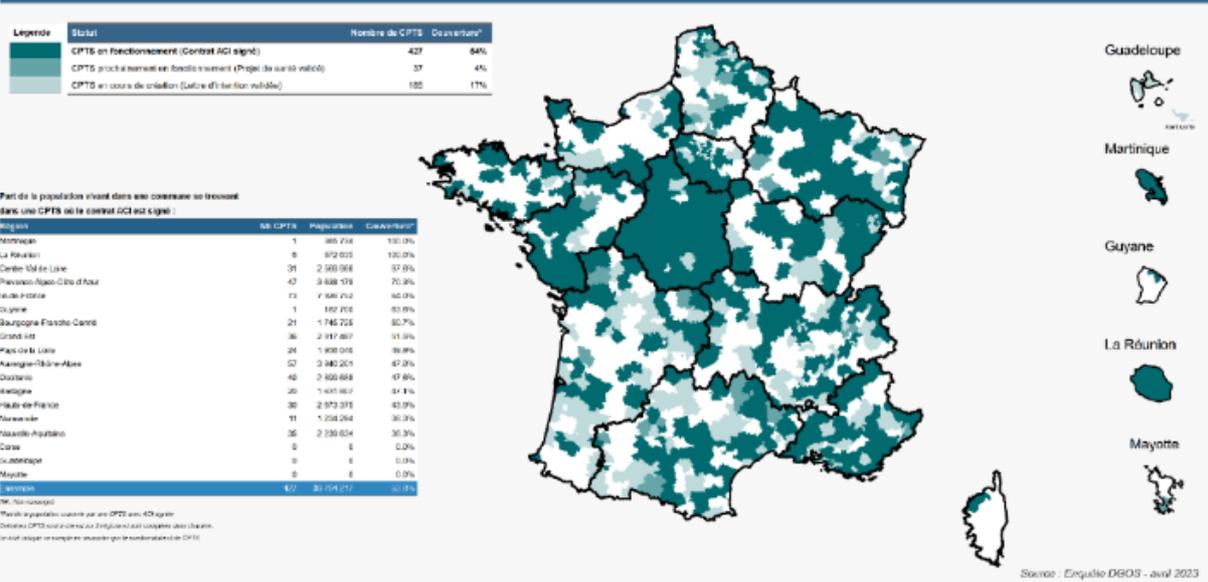


Figure 1 : carte des zones couvertes et non couvertes en CPTS en avril 2023 (source DGOS)

Les CPTS peuvent permettre d’optimiser le temps dévolu aux soins et d’améliorer les conditions d’exercice et l’attractivité de certains territoires. C’est la raison pour laquelle la Fédération des URPS Centre-Val de Loire a mandaté l’URPS médecins libéraux (URPS-ML) pour mener à bien la démarche d’accompagnement à la création de CPTS dans les 6 départements de la région. À l’issue d’un travail préalable de cartographie préfigurant les territoires concernés par les CPTS en région Centre-Val de Loire, l’URPS-ML, mandatée par la Fédération des URPS Centre-Val de Loire, a recruté une coordinatrice chargée de gérer la mise en œuvre des CPTS et d’animer une équipe régionale d’animateurs territoriaux, salariés de l’URPS-ML, qui sont en contact avec les professionnels de santé sur le terrain. En août 2023, 76,4% de la population française était couverte par une CPTS ou un projet similaire. L’objectif est d’atteindre une couverture de 100%. Dans la région, nous avons 31 CPTS et 1 CPTS en cours de création. C’est 96% de la population couverte ! 1260 médecins, 611 pharmaciens, 1103 infirmiers et infirmières, 635 masseurs-kinésithérapeutes et 125 sage-femmes sont adhérents d’une CPTS. L’ARS accompagne les 2 territoires sans CPTS : Cœur de Beauce et Issoudun.

Des contraintes de sages-femmes libérales dans le Loiret, une expérimentation réussie



Une expérimentation a été lancée en juillet 2023 pour une durée de 4 mois dans le Loiret, dans le cadre de la fragilité de la maternité du CHU d'Orléans. Les sages-femmes libérales volontaires peuvent intervenir au cours du week-end auprès de parturientes sorties de maternité, et percevoir une indemnisation pour cette astreinte. Ce dispositif a fait l'objet d'une convention conclue entre l'URPS sages-femmes et l'ARS. Compte-tenu de la réussite de cette expérimentation, ce dispositif a vocation à être pérennisé, voire étendu à d'autres territoires ayant une maternité fragile. L'ARS prépare à ce titre un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) avec l'URPS sages-femmes.

4,3 millions d'euros pour aider les établissements et services médico-sociaux en difficultés financières



De nombreux ESMS de France rencontrent des difficultés financières. Pour les soutenir, le Gouvernement a demandé qu'un examen fin soit réalisé au niveau de chaque département destiné aux EHPAD et services de soins et d'aide à domicile (SSAD) en difficultés. Une commission par département analyse la nature des difficultés et une aide peut être attribuée. Au niveau national, le fonds dédié est de 100 millions d'euros a été alloué. Pour la région Centre Val de Loire ce sont 4,3 millions d'euros qui pourront être distribués. Les commissions départementales, constituées sous l'égide de l'ARS, associent la Direction générale de Finances publiques, la Banque des Territoires et les Conseils départementaux, ainsi que la MSA, la CPAM et l'URSSAF. A ce jour, 60 ESMS ont été

identifiés comme présentant des indicateurs de trésorerie et d'analyse financière dégradés. Certains d'entre eux (probablement une dizaine voire une quinzaine) recevront une aide ; les autres ESMS feront l'objet d'autres mesures de suivi et de soutien, pour retrouver une situation équilibrée.

Un dispositif anti-chute, grâce à la mobilisation de nombreux professionnels de la région

En 2021 dans la région Centre-Val de Loire, les chutes étaient responsables de 5 574 hospitalisations et 198 décès. Depuis septembre 2022, l'ARS a missionné l'Équipe Régionale Vieillesse et Maintien de l'Autonomie (ERVMA) afin de coordonner la mise en place d'un plan anti-chute des personnes âgées. De nombreuses actions sont menées en matière de prévention des chutes des personnes âgées en région Centre-Val de Loire et hors région. Une affiche a notamment été réalisée par l'URPS Pédicures Podologues Centre-Val de Loire sur le rôle de pédicure-podologue dans la prévention des chutes. L'OMÉDIT (observatoires des médicaments, dispositifs médicaux et innovations thérapeutiques) travaille également à la création d'un support de formation sur l'iatrogénie et la chute chez le sujet âgé, avec une grille d'EPP (bientôt accessibles en ligne). Aussi, la FRAPS, l'ANFE et l'URPS Kiné sont en train de créer un kit de formation clé en main permettant d'identifier les situations à risque de chute. La CPTS La Salamandre (Blois) est également de la partie, avec le recensement de toutes les possibilités d'évaluation individuelle des risques par ergothérapeute même en dehors des EMG à domicile.



Pédicures Podologues
Centre-Val de Loire

TROUBLE DE LA MARCHÉ ET DU PIED

EN FONCTION DE LA SOURCE DE VOTRE INSTABILITÉ, VOTRE PRATICIEN SAURA VOUS CONSEILLER UN DISPOSITIF ADAPTÉ ET SUR MESURE :

UNE PAIRE D'ORTHÈSES PLANTAIRES

(semelles de confort ou correctrice)

UNE ORTHOPLASTIE

(moulage sur mesure en silicone pour corriger et/ou protéger un ou plusieurs orteils)

UNE ORTHONYXIE

(appareillage adapté à la forme de l'ongle afin de corriger sa courbure)



CHAUSSURES

UNE PAIRE DE CHAUSSURES ADAPTÉE À VOTRE MORPHOLOGIE VOUS APPORTERA CONFORT ET STABILITÉ.



AUTO SURVEILLANCE

VOTRE PÉDICURE-PODOLOGUE VOUS DONNERA LES CLÉS POUR ANALYSER VOS PIEDS, SAVOIR COMMENT LES ENTREtenir ET QUAND CONSULTER.



HYGIÈNE DU PIED

EN LE CONSULTANT RÉGULIÈREMENT, VOTRE PÉDICURE-PODOLOGUE FERA UN EXAMEN APPROFONDI DE VOS PIEDS AVEC UNE VÉRIFICATION MINUTIEUSE DES ONGLES ET DE LA PEAU AFIN D'ÉVITER TOUTES COMPLICATIONS ET CHUTES.

**GARE AUX CHUTES !
LE PÉDICURE-PODOLOGUE EST LÀ**

urps-podologues-cvl.fr

Urbanisme favorable à la santé : l'ARS soutient les petites villes et villages de la région

Clara de Bort, directrice de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire, et Catherine Lhéritier, présidente du CAUE de Loir-et-Cher (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement), ont signé une convention partenariale de trois ans qui va permettre au CAUE de travailler avec les Petites villes de demain et les Villages d'avenir sur l'Urbanisme

Favorable à la Santé (UFS). Les architectes, paysagistes et urbanistes du CAUE vont pouvoir accompagner les projets des collectivités tout en abordant les questions de santé : santé environnementale, santé mentale, accès au soin, qualité de l'eau et de l'air, etc. L'objectif : accompagner l'attractivité et les transitions écologiques, énergétiques et démocratiques de nos territoires en plaçant la santé au cœur de nos préoccupations. Cette action s'inscrit dans la continuité des travaux déjà réalisés par le CAUE [sur les Petites villes de demain avec l'ANCT](#) et le plan santé du Département de Loir-et-Cher.



A Châteaudun, l'ophtalmologie en pointe

Innovation ! L'hôpital de Châteaudun (Eure-et-Loir) est doté depuis fin avril d'un SurgiCube® dans l'unité de dépistage et de chirurgie ophtalmologique, au premier étage. La machine permet, depuis le mois de septembre 2023, de soulager partiellement les deux blocs opératoires pour des interventions chirurgicales légères, telles la cataracte, la chirurgie de la paupière, des voies lacrymales ou du glaucome, comme l'explique [au Parisien](#) le Dr Mohamed El Sanharawi, ophtalmologue et chef de pôle. L'outil est « hyperadapté à la chirurgie ophtalmique », assure le médecin qui s'est rendu, avec une équipe médicale de Châteaudun, à l'hôpital de la Fondation Adolphe de Rothschild à Paris où le SurgiCube® est testé depuis 2020. « Il reproduit l'environnement du bloc en impulsant un flux laminaire d'air ultra-pur qui balaie toute la zone, et permet d'obtenir une salle propre ISO 5 », détaille le spécialiste.

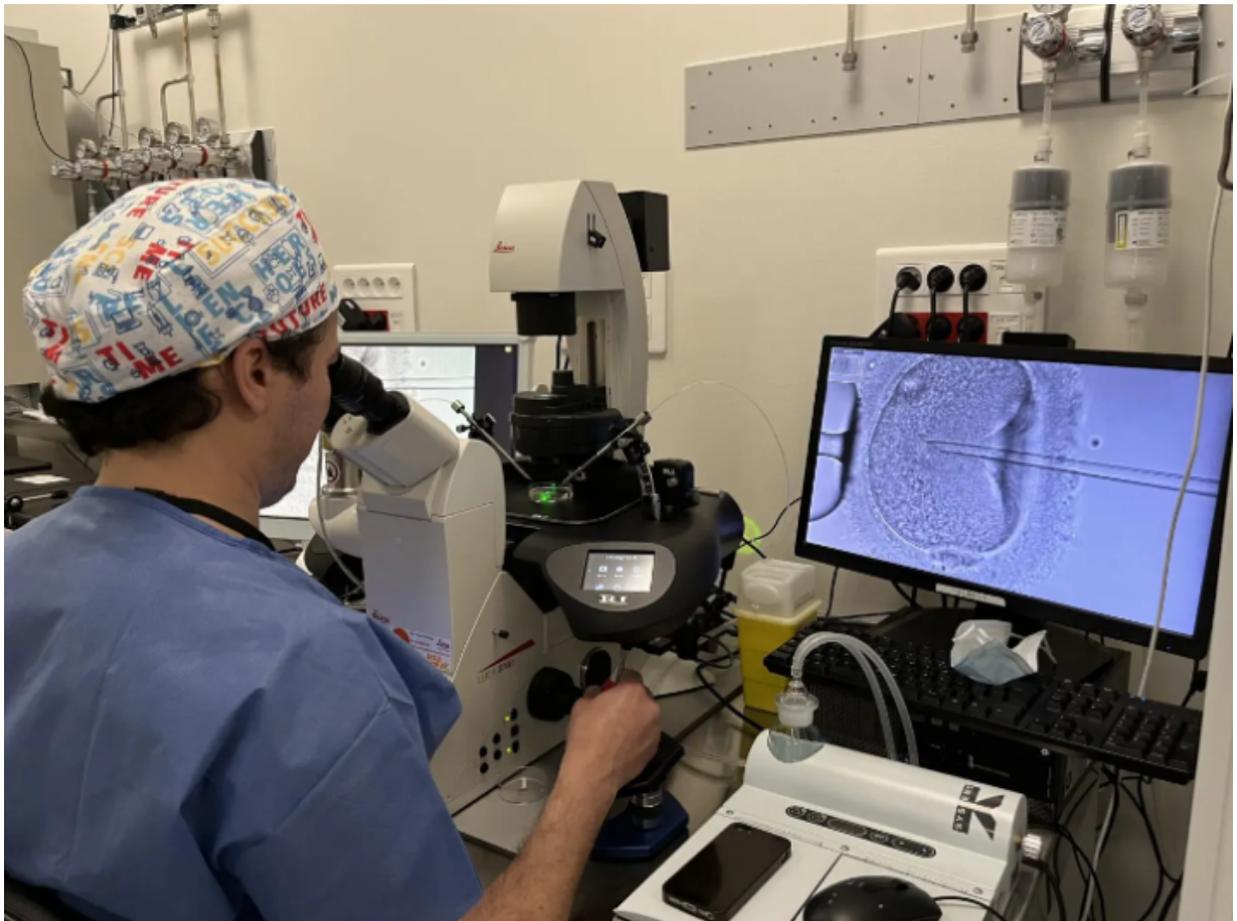


Santé des professionnels de santé : un rapport remis à la ministre déléguée

La santé des professionnels de santé c'est important aussi ! Agnès Firmin Le Bodo a reçu lundi 9 octobre les conclusions de la mission confiée au docteur Philippe Denormandie, chirurgien et délégué général de la fondation MNH, à la docteure Marine Crest-Guilly, médecin généraliste et à Alexis Bataille-Hembert, infirmier. Lancée en mars dernier, cette mission avait pour objet de dresser un état des lieux de la santé des professionnels de santé dans un contexte post-crise sanitaire, et de proposer des mesures concrètes visant à l'améliorer. Pour mener leurs travaux, les trois personnalités qualifiées ont pu s'appuyer sur de nombreux entretiens et visites de terrain, ainsi que sur les résultats d'une consultation lancée par la ministre déléguée ayant recueilli près de 50 000 contributions de professionnels sur l'appréhension de leur santé et leurs attentes. Sur la base de ces recommandations, une feuille de route pluriannuelle sur la santé des professionnels de santé sera dévoilée en décembre prochain. Cette feuille de route viendra compléter les différentes actions lancées récemment par le ministère de la Santé et de la Prévention, notamment le plan de lutte contre les violences à l'encontre des professionnels de santé et les différentes mesures liées à l'attractivité des professionnels et aux conditions de travail. Pour consulter le rapport, [c'est par ici](#).



Chez Oréliance, une équipe AMP à la pointe de l'innovation !



Dans notre région, le secteur hospitalier privé est lui aussi innovant ! Chez Oréliance, clinique privée située à Saran dans le Loiret, une équipe spécialisée a été montée pour proposer une aide médicale à la procréation (AMP). Grâce au plateau de haute technicité

créé par les biologistes, en collaboration avec les gynécologues fivistes, Oréliance peut accueillir des couples dans leur désir d'enfant, dans le cadre d'un parcours personnalisé. L'accent a été mis, entre autre, sur l'identitovigilance, la lutte contre la pollution moléculaire, et le laboratoire s'est doté d'un équipement de haute technologie, dont un embryoscope, qui permet de visualiser et de suivre le développement embryonnaire de façon ininterrompue. C'est le premier laboratoire français agréé AMP à bénéficier de cet équipement. Les portraits des professionnels de santé du centre AMP [par ici](#).

Les acteurs de la Santé mentale d'Eure-et-Loir mobilisés à Chartres

Dans le cadre des Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM), Chartres Métropole a organisé le mercredi 18 octobre, en partenariat avec la Délégation ARS et tous les acteurs et partenaires de la Santé mentale, une Journée d'information dédiée à cette thématique en plein centre de Chartres, sur la place principale. Précisément destinée à informer le grand public, ce sont plus d'une vingtaine de stands qui ont été proposés, afin que quiconque puisse interroger, échanger et recueillir des informations à propos de la Santé mentale. Lister tous les partenaires serait une opération délicate, au risque d'en oublier certains, mais cependant on citera notamment le Service de pédopsychiatrie et la Maison Départementale pour les personnes autistes des Hôpitaux de Chartres, le CMPP, le Centre Hospitalier de Dreux, le Centre Hospitalier psychiatrique Henri EY de Bonneval, la Maison Départementale de l'Autonomie du Conseil Départemental, la Protection Maternelle et Infantile, le Centre d'Action médico-social précoce (CAMPS), la Maison des adolescents, la CPAM, le CSAPA-CICAT, le Dispositif d'Accompagnement Médico Educatif des PEP 28, et les principales Associations en action sur la Santé mentale, Autisme 28, le Groupe d'Entraide Mutuelle GEM du GRAAL, l'association ALVE, etc.

Cette opération d'information s'est inscrite en droite ligne dans le cadre du Conseil Local de Santé Mentale sur lequel Chartres Métropole travaille avec tous ces partenaires et acteurs depuis maintenant plus d'un an, et il est d'ailleurs prémonitoire de la signature de la Convention constitutive de ce CLSM fixée au 14 novembre prochain. Annexe du Contrat Local de Santé en vigueur, il jouit d'une forte mobilisation, permanente et productive d'interactions au bénéfice des populations directement concernées. C'est un élément moteur du dynamisme local, toujours en mouvement par la recherche de complémentarités entre tous les acteurs et les partenaires. Tracer des passerelles vers le grand public est un challenge qui mérite d'être relevé. Opération parfaitement réussie, malgré une météo assez capricieuse !

JOURNÉE D'INFORMATION SUR LA SANTÉ MENTALE

DANS LE CADRE DE LA 34^E ÉDITION DES SEMAINES
D'INFORMATION SUR LA SANTÉ MENTALE.



À TOUT ÂGE, MA SANTÉ MENTALE EST UN DROIT, PARLONS-EN !

Animations, ateliers, conférences...

> **Mercredi 18 octobre** de 10 h à 18 h
Place des Épars, Chartres



Retrouvez tout le programme sur chartres-metropole.fr



Loir-et-Cher : un protocole d'accompagnement des victimes de violences intrafamiliales

Les établissements de santé du Loir-et-Cher, le parquet de Blois, la préfecture et les services de l'Etat, le conseil départemental de l'ordre des médecins, le conseil départemental de l'ordre des sages-femmes, l'ARS Centre-Val de Loire, le Conseil

Départemental du Loir-et-Cher et l'association France Victimes 41 ont signé mercredi 6 septembre un protocole d'accueil et d'accompagnement des victimes de violences conjugales, intrafamiliales et/ou sexuelles. L'objectif du protocole est de faciliter l'accompagnement de victimes prises en charge par les médecins, les sages-femmes et les établissements de santé du département vers des démarches judiciaires. Ainsi, les victimes de violence accueillies en établissement de santé seront informées de leurs droits et orientées vers France Victimes 41 (prise de contact direct possible). Elles seront accompagnées vers la révélation des faits à destination de l'autorité judiciaire et/ou des forces de sécurité intérieure et en facilitant leurs démarches, par des signalements ou des prises de rendez-vous auprès des services enquêteurs.



Les modalités de dépôt de plainte seront adaptées à la situation de chaque victime : dépôt de plainte sur place dans certaines situations ou dépôt de plainte simplifié. La réalisation d'un examen médical ou médico-légal sera facilité dans la continuité de son accueil dans l'établissement de santé. Pour les victimes ne souhaitant pas immédiatement déposer plainte, le protocole permet la réalisation de constats et de prélèvements conservatoires en vue d'une éventuelle procédure judiciaire. L'ensemble des professionnels de santé, exerçant en libéral ou en établissement de santé, confrontés à une situation de violence, peuvent aussi faire un signalement à la Procureure de la République. Ce nouveau protocole concerne les victimes majeures, un protocole sera très prochainement construit pour les mineurs.

L'activité de l'Hôpital Parents-Enfants d'Amboise va être transférée au CHU de Tours

Projet innovant porté par le CHU de Tours et le Centre Hospitalier Intercommunal (CHIC) d'Amboise Château-Renault, l'hôpital Parent-Enfant (HOPE) a ouvert en septembre 2019. La structure propose une prise en charge psychologique intensive du parent (mère principalement) et de l'enfant en cas de pathologies psychiatriques du post-partum, de troubles de l'attachement avec des répercussions graves sur le développement du nourrisson, et plus généralement de problématiques psychiatriques maternelles à risque

pour l'instauration du lien parent-bébé. Unique en Centre-Val de Loire, cette structure de soins périnataux est soutenue par l'ARS depuis le lancement du projet. Une aide à l'investissement conséquente et un financement pour l'ouverture ont été accordés au CHIC en 2019, soit près de 800 K € pour aménager les locaux et le financement du fonctionnement.

Cette année, le CHIC a connu plusieurs départs de médecins, pour certains vers le CHU de Tours, entraînant des difficultés pour assurer les prises en charge des patients. Afin de maintenir l'offre de soins sur le territoire, le CHU de Tours en collaboration avec le CHIC d'Amboise travaillent à la reprise d'activité, des personnels et des compétences. L'activité de l'Hôpital Parents-Enfants d'Amboise va donc être progressivement transférée au CHU de Tours à partir du 1er novembre. Dans un premier temps, avec la mise en place d'une cellule d'accompagnement transitoire pour le transfert d'activité et des compétences. Et progressivement, avec une montée en charge des activités : prise en charge sur l'hospitalisation de jour et reprise de l'hospitalisation complète. L'enjeu est double : assurer la continuité des prises en charge durant la période transitoire et à terme reconstruire la même offre de soins, pour le territoire, pour les parents et enfants au CHU de Tours. Pour l'ARS, il est primordial que l'ensemble des acteurs continuent à s'organiser pour maintenir la prise en charge des parents et de leurs enfants.

L'attractivité des métiers du grand âge au cœur des discussions



L'attractivité des métiers du grand âge, du soin et de l'accompagnement dans notre région, un défi discuté lors d'une réunion du comité de suivi le 4 octobre dernier. Magali Bessard, Vice-Présidente du Conseil régional, déléguée aux Formations sanitaires et sociales à l'Égalité Femmes-Hommes, la directrice de votre ARS Mme Clara de Bort, et la directrice régionale de la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités Centre-Val de Loire, Mme Anouk Lavaure, étaient notamment présentes. Parmi les discussions, l'enjeu du fort besoin de main d'œuvre combiné à des tensions de recrutement prononcées. A retenir : les besoins de recrutement sont toujours très soutenus que ce soit dans les métiers du soin comme dans les métiers de l'assistance à la personne. Ils sont très supérieurs à ceux de 2019 avant la pandémie et ont même doublé en ce qui concerne les offres d'emploi dans les métiers de l'assistance à la personne. Si les offres d'emploi dans certains métiers (infirmier, aide-soignant, ASH) sont en recul sur un an, l'explication tient en partie au fait que les recrutements ont été particulièrement forts et atypiques après la pandémie de COVID-19. Malgré le recul annuel, les besoins dans ces métiers sont toujours très prononcés.

L'INTIMAGIR a besoin de vous !

Le centre ressource INTIMAGIR, dédié à la vie intime, affective, sexuelle, au soutien à la parentalité tout en contribuant à la lutte contre les violences faites aux personnes en situation de handicap, recense les dispositifs et les professionnels pouvant être ressources sur les questions de vie intime, affective et sexuelle (VIAS) et/ou du soutien à la parentalité sur la région Centre-Val de Loire ! Vous pouvez répondre [à un questionnaire](#) (temps de réponse estimé : 5 à 10 min), qui permettra au centre d'identifier les structures, les missions et les initiatives proposées autour de ces thématiques ainsi que de connaître les difficultés que les professionnels de terrain peuvent rencontrer relatives à ces sujets. Porté par l'association APF France Handicap, et financé par l'ARS Centre Val de Loire, le Centre Ressource INTIMAGIR Centre Val de Loire a débuté son activité en janvier 2022. Ce dispositif a pour mission d'accueillir les demandes, conseiller et orienter les personnes en situation de handicap, les aidants et les professionnels autour des sujets de la VIAS et du soutien à la parentalité des personnes en situation de handicap.

Intim agir

Centre Ressource Régional
avec et pour les personnes
en situation de handicap

Vie affective,
sexuelle, parentalité,
lutte contre les violences

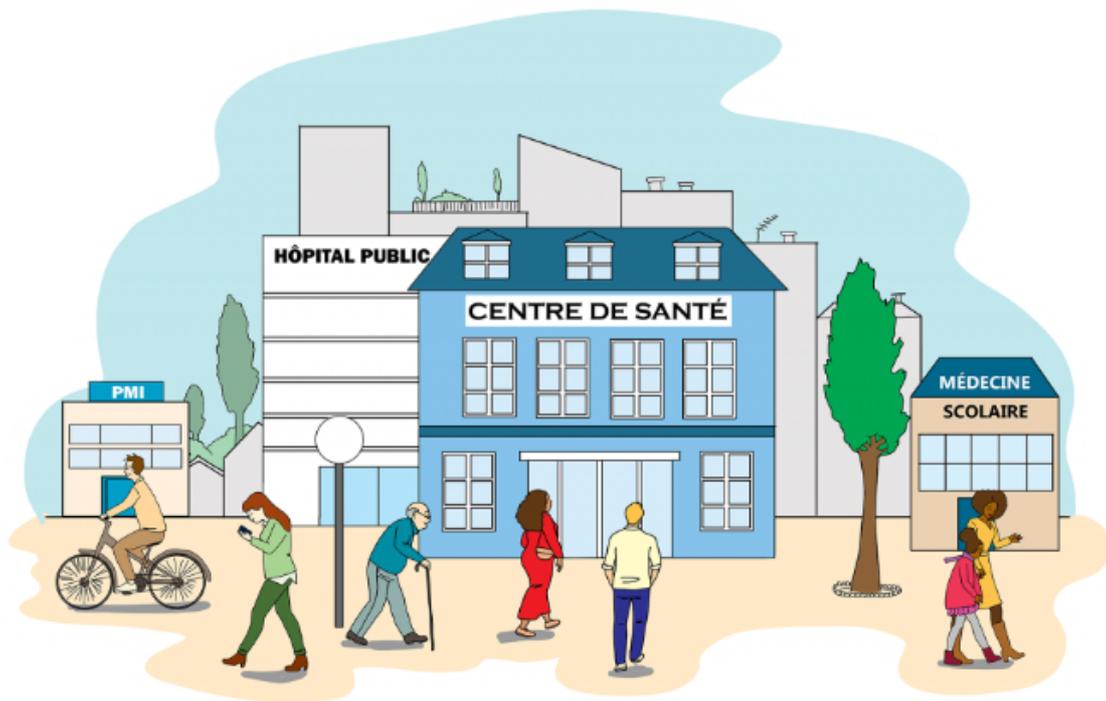
Le contrat de construction du nouvel hôpital de Tours est signé



Le 17 octobre, la directrice générale du CHRU de Tours a officiellement signé le contrat de construction du nouvel hôpital sur le site de Trousseau avec un groupe d'entreprises piloté par la société Bouygues. Quatre ans de travaux sont désormais prévus, pour 80 000 mètres carrés pour plus de 400 millions d'euros de travaux. Un point complet sur cette opération sera réalisé dans un de nos prochains numéros.

Mieux réguler les centres de santé dentaires, ophtalmologiques et orthoptistes

Une nouvelle loi a été adoptée pour instaurer davantage de transparence et de qualité au sein des centres de santé dentaires, ophtalmologiques et orthoptistes. Un système d'agrément a été mis en place, délivré par l'ARS, en collaboration étroite avec les ordres professionnels concernés. Un examen rigoureux des liens d'intérêts sera établi pour les anciens centres ainsi que les nouveaux. L'ARS a désormais la possibilité de suspendre ou de retirer l'agrément en cas de conflits d'intérêts, problèmes relatifs aux diplômes des praticiens ou défauts de qualité dans les soins dispensés. Des contrôles permettront de vérifier si les centres de santé respectent les exigences de qualité et de transparence. L'ARS pourra suspendre ou retirer l'agrément de ces établissements. Un promoteur ne pourra ensuite plus ouvrir de centre de santé, pendant 8 ans. Important : tous les centres ayant des professionnels dentaire, ophtalmique ou orthoptiste doivent avant le 21 novembre 2023 faire une demande d'agrément provisoire sur : [Agrément Centres de Santé · demarches-simplifiees.fr](https://www.demarches-simplifiees.fr) après cette date les professionnels ne seront plus autorisés à réaliser des actes dans l'activité concernée.



Solidaires avec Mayotte : signalez-vous !

Le Centre hospitalier de Mayotte a besoin de vous ! L'île traverse une période très difficile et nos collègues de l'hôpital, tout particulièrement pour la maternité et les urgences, ont besoin d'appui jusqu'à fin janvier 2024 l'appui de professionnels de santé, via des missions d'une durée minimale de 10 jours. Naturellement ces missions sont rémunérées et toute la logistique est prise en charge. Vous êtes sage-femme ? Médecin généraliste ? Autre

professionnel de santé volontaire ? N'attendez-plus, signalez-vous à l'ARS à : ars-cvl-dg@ars.sante.fr



En pratique

Étudiants en médecine : comment bénéficier du Contrat d'engagement de service public ?

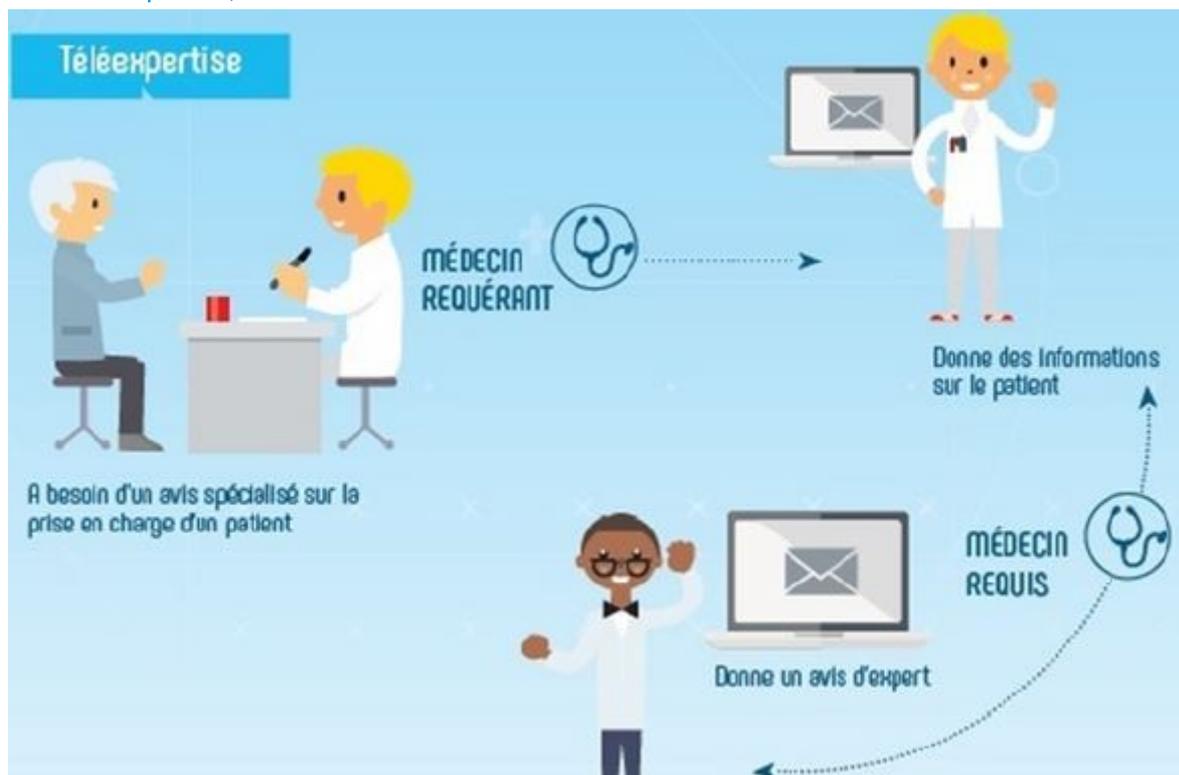
Les étudiants en médecine qui veulent bénéficier d'une allocation mensuelle de 1 200 euros, jusqu'à l'obtention du diplôme d'Etat peuvent signer un contrat d'engagement de service public (CESP), et s'engager ainsi à exercer dans un territoire où l'offre de soins est fragile. Qui peut en bénéficier ? Les étudiants de deuxième cycle ou aux internes de troisième cycle des études de médecine et d'odontologie et les praticiens à diplôme hors Union Européenne (PADHUE) au cours de leur parcours de consolidation de compétences. Comment postuler ? Chaque UFR dispose d'un quota annuel de contrats fixé par arrêté et organise, dans ce cadre, un appel à candidatures en début d'année universitaire (généralement entre septembre et novembre). Le postulant doit déposer son dossier de candidature (lettre de motivation, projet professionnel) auprès de son UFR. Le dossier est ensuite examiné par une commission (doyen, directeur général de l'ARS, représentants des médecins en exercice dans la région, étudiants et internes). Toutes les informations [en suivant ce lien](#).

La proposition de loi "Valletoux" actuellement en discussion au Sénat, dont le titre est "Améliorer l'accès aux soins par l'engagement territorial des professionnels", élargit le CESP à l'ensemble des étudiants en médecine, odontologie, maïeutique et pharmacie, et

plus tôt, dès la deuxième année du 1er cycle des études de santé. Dans notre région, 190 CESP ont été signés depuis 2010. 66 professionnels sur 74 sont installés à ce jour. Actuellement, l'ARS CVL est responsable de 116 contrats CESP en cours, dont 100 sont originaires de la région Centre-Val de Loire et 16 d'autres régions de France.

Recourir à la télé-expertise : une nouvelle plateforme dans la région

Une nouvelle plateforme régionale de télé-expertise (OMNIDOC) vient remplacer progressivement la plateforme COVOTEM-TELIS (Maincare). Le renouvellement de marché est donc un moment propice pour lancer une nouvelle dynamique sur les organisations et booster les usages de TLE dans la région ! Les retours d'expérience concernant la phase pilote lancée au printemps 2023 sont unanimes : un outil facile, ergonomique, fonctionnel contrairement à l'ancienne plateforme de TLE acquise 10 ans plus tôt et qui était décriée... 7000 TLE ont déjà été réalisées ! L'ARS a pour ambition de vous aider, professionnels de santé libéraux, à vous approprier la TLE en finançant notamment la mise en place d'un annuaire régional qui affiche déjà une centaine d'experts autour de 25 filières de TLE (à découvrir [par ici](#)).



Mastectomie : une plateforme en ligne d'aide à la prise de décision partagée

Certaines de vos patientes ayant subi une mastectomie s'interrogent sur la reconstruction. La HAS et l'Institut national du cancer (INCa) proposent aujourd'hui, sur [un espace dédié du site Internet de la HAS](#), une plateforme proposant de nouveaux outils

d'information et d'accompagnement des femmes concernées par la reconstruction mammaire en cas de mastectomie. Co-construite avec les professionnels de santé et les patientes réunis au sein d'un groupe de travail, la plateforme s'adresse aussi bien aux femmes concernées qu'aux professionnels de santé à la recherche d'outils pour les accompagner de façon objective et en toute transparence. Cette plateforme, riche en contenus, a pour objectif d'accompagner la prise de décision qui doit être progressive.

S'installer, exercer : découvrez le portail d'accompagnement !

Connaissez-vous le portail d'accompagnement des professionnels de santé (PAPS) ? Il s'agit d'un service d'information de proximité développé par l'ARS pour orienter les étudiants, internes, médicaux et paramédicaux à chaque étape clé de leur vie professionnelle. L'enjeu : informer et faciliter l'orientation des professionnels de santé. Le PAPS accompagne le professionnel de santé à chaque étape de son parcours professionnel, de la formation à la cessation d'activité, en passant par l'installation et l'exercice. Un référent installation est à son écoute et l'oriente vers le bon interlocuteur pour ses démarches (Coralie Voisard 02.38.77.31.67 - ars-cvl-paps@ars.sante.fr). Le portail propose au professionnel de santé l'ensemble des informations qui le concerne exclusivement : il lui suffit de renseigner sa profession en se connectant au site et de compléter avec sa recherche : formation initiale ou continue, démarches d'installation, organisation régionale de la permanence des soins, aides individuelles sur l'installation ou pour le maintien, remplacement, exercice coordonné, etc. Découvrez le PAPS [par ici](#).

Appels à projets

L'ARS et la DRAC Centre-Val de Loire renouvellent leur appel à candidatures **Culture Santé** pour l'année 2024 (attention, une session unique). Il s'agit d'encourager et de soutenir financièrement la présence artistique en milieux de santé et l'accès à la culture aux personnes accueillies en institution sanitaire ou médico-sociale. Les projets déposés doivent être conçus "de concert" 🤝 entre les partenaires, ce qui est logique pour un projet artistique ! Plus d'informations [par ici](#).

L'ARS lance un appel à projets à destination des établissements et structures sanitaires, publics et privés (lucratifs et non lucratifs) de la région Centre-Val de Loire disposant d'un service d'Urgences/SMUR et/ou d'un service de médecine adulte et/ou enfant pour **l'accompagnement à l'ouverture d'une unité saisonnière**. Cet appel à projets à destination des établissements de santé avec autorisation de service d'urgences et/ou de service de

médecine polyvalente (adulte ou enfant), a pour objectif de permettre de soulager ces services des besoins d'hospitalisation accrus dans ces périodes hivernales. Une orientation forte est donnée pour la prise en charge du nourrisson et du jeune enfant, ainsi que de la personne âgée poly-pathologiques. Date limite de dépôt des dossiers de candidature le 7 novembre 2023. Plus d'informations [par ici](#).

Agenda

Concours de cuisine en Ehpad !

Le Collectif de Lutte Contre la Dénutrition, Sandrine Baumann-Hautin, cheffe pâtissière, et l'ERVMA organisent un concours national #CuisineOuvertesEnEHPAD. L'objectif : valoriser les métiers de la restauration qui sont au cœur de la vie des établissements et impliquer les équipes, les résidents et les familles dans une action spécifique du 7 au 14 novembre ! Informations et inscriptions [en suivant ce lien](#).

Séminaire sur l'urbanisme favorable à la santé

L'ARS et la Fédération Régionale des Acteurs en Promotion de la Santé (FRAPS) organisent un séminaire régional sur "L'urbanisme favorable à la santé" le mercredi 29 novembre 2023 à Olivet (45) – de 9h à 16h30 (salle L'Alliage – 1 rue Michel Roques 45160 Olivet). Cette journée a pour objectif de mettre en lumière la place de la santé dans les aménagements urbains et les documents de planification dans les grandes villes tout comme dans les communes rurales. Des éléments sur le concept d'urbanisme favorable à la santé et ses enjeux seront présentés, ainsi que son lien avec le Plan régional santé environnement 4 porté par l'ARS, la DREAL et le Conseil régional. Lors de tables rondes, des initiatives d'aménagement de territoire en faveur de la santé seront présentées. Programme et inscriptions jusqu'au 6 novembre [par ici](#).

Le coin RH

Une nomination à Bourges !

Le poste de directeur du CH Georges-Sand à Bourges (EPSM du Cher) et de l'Ehpad de Saint-Florent-sur-Cher (Cher) était vacant depuis quelques mois. Un nouveau directeur vient d'être retenu, et c'est une directrice : Marie Roulx-Laty, actuellement directrice adjointe au CH Jacques-Coeur de Bourges. Elle prendra ses fonctions dans quelques semaines.



L'ARS recrute

[- Responsable du département santé environnementale et déterminants de santé/adjoint à la directrice départementale du Loiret H/F](#)

[- Chef de projet Ségur de la Santé à la Direction de l'Offre Sanitaire H/F](#)

La lettre pro N°2 - 20 octobre 2023

Directrice de la publication : Clara de Bort

Réalisation / Rédaction : Communication ARS Centre-Val de Loire

Crédit photos : ARS Centre-Val de Loire



[Cliquez sur ce lien pour vous inscrire à La lettre pro](#)

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)